COMPTE RENDU

COMITE DE PROGRAMMATION LEADER

Groupe d'Action Locale du Pays Marennes Oléron MIS de Marennes, le 28 novembre 2019

LISTE DE PRESENCE

Membres du Comité de programmation excusés :

Collège public :

- Stéphane BONNEAU, Chargé de mission CCI de La Rochelle
- Philippe BOUDEAU, Responsable du Pôle SIG Forum des Marais
- Gilbert MIOSSEC, Directeur Forum des marais Atlantiques
- Daniel CHALON, Proviseur Lycée de la mer et du littoral
- Frédéric DIAZ, Chargé de mission CCI Rochefort Royan

Collège privé :

- Giselle MESPLE CLOTTEAU, Vice-Présidente Association le LOCAL
- Paul MOUSSET, Eleveur
- Sylvie LECHEVALLIER, Directrice COBEMO
- Jean-Baptiste BONNIN, Coordinateur CPIE Marennes-Oléron
- Lionel PACAUD, Directeur Office de tourisme île Oléron bassin Marennes
- Cécile NADREAU, Adhérente MOPS Maraichère
- Olivier POITEVIN, Directeur GLEMO
- Charles BERTRAND, Chef d'entreprise CCI Rochefort Saintonge

Personnes associées présentes :

- Christine FROUIN, Chargée de mission Instruction des mesures de développement local FEADER Région Nouvelle-Aquitaine
- Jean-Claude MERCIER, Directeur PETR du Pays Marennes Oléron
- Sylvie LAINÉ, Secrétaire générale adjointe Sous-préfecture de Rochefort
- François SIMO membre associé
- Michaël SPADA, animateur-Gestionnaire du programme LEADER GAL du Pays Marennes Oléron

Membres du Comité de programmation Présentes :

	Titulaires			Suppléants			
	Président - Pays Marennes Oléron	Mickaël VALLET	Présent	Vice-Président - Pays Marennes Oléron	Jean-Marie PETIT		
	Vice-Président - Pays Marennes Oléron	Pascal MASSICOT	Présent	Vice-Président - Pays Marennes Oléron	Grégory GENDRE		
	Vice-Président – CdC île Oléron	Jean-Michel MASSE		Représentant – CdC île Oléron	Micheline HUMBERT		
i.	Représentant – CdC bassin de Marennes	Christian GUIGNET	Présent	Vice-Président – CdC bassin de Marennes	Guy PROTEAU		
Collège public	Responsable du Pôle SIG - Forum des Marais Atlantiques	Philippe BOUDEAU		Directeur - Forum des marais Atlantiques	Gilbert MIOSSEC		
Collèc	Proviseur - Lycée de la mer et du littoral	Daniel CHALON		Responsable - CFPPA	Marianne PEREZ	Présent	
	Chargé de mission - CCI La Rochelle	Stéphane BONNEAU		Chargé de mission - CCI Rochefort – Royan	Frédéric DIAZ		
	Directeur - Port de la Cotinière	Nicolas DUBOIS		Directrice - CRPMEM	Laurie DURAND		
	A pourvoir			Agent de développement - Chambre d'Agriculture	Gabriel BELMONTE	Présent	
	Directrice - CIAS du bassin de Marennes	Jennifer TRANCHANT	Présent	Directeur – Agence Pôle Emploi de Saint-Pierre	Smail BOUFROUKH	Présent	
	Eleveur	Paul MOUSSET		Président – Association éleveurs du marais de Brouage	Frédéric GORICHON		
	Président MOPS – Maraicher	Benoît SIMON		Adhérente MOPS – Maraichère	Cécile NADREAU		
	Chef d'entreprise – CCI Rochefort Saintonge	Charles BERTRAND		Chef d'entreprise industrielle - Ocqueteau SA	Christian MONIER		
	Gérant - Le petit train de st Trojan	François BARGAIN		Directeur - Novotel Thalassa Oléron	Philippe LUTZ		
	Entrepreneur – Club d'entreprise	Alain BOMPARD	Présent	Chef d'entreprise - Camping La Brande	Alain BARCAT		
	Directeur – GLEMO	Olivier POITEVIN		Coordinatrice - IRFREP	Carole MACKOWIAK		
privé	Directrice - COBEMO	Sylvie LECHEVALLIER		Directeur - Hommes et savoirs	Roberto CASTILLO	Présent	
Collège privé	Directrice - CLLAJ 17	Elvina MARCOULY- JOUX	Présent	A pourvoir			
ŏ	Directreur – Mission Locale Rochefort Marennes Oléron	Paul DURAND	Présent	Chargée de mission - ATELEC	Line SOURBIER		
	Chargé de développement - MO- TV	Mathieu GILLES	Présent	Vice-Présidente – Association Le LOCAL	Giselle MESPLE CLOTTEAU		
	Coordinateur - CPIE Marennes- Oléron	Jean Baptiste BONNIN		Coordinatrice, Roule ma Frite 17	Elsa DUJOURDY		
	Directrice - ADCR/ADEF+	Evelyne CHAUSSADE	Présent	Directeur Adjoint – Navicule Bleue	Stéphane GIQUELLO		
	Directeur - Office de tourisme île Oléron bassin Marennes	Lionel PACAUD		Chargé de développement - Office de tourisme île Oléron bassin Marennes	Emrick HERBAULT	Présent	

QUORUM

Le double quorum a été atteint sur la base de la nouvelle composition du comité de programmation votée en début de séance, comme l'illustre le tableau ci-dessous :

Règle du double quorum	Comité du 05 juillet 2019	
Au moins 50% des membres ayant une voix délibérante sont présents	Minimum: 12 Votants: 131	
Au moins 50% des membres délibérants appartiennent au collège privé	Minimum : 6 Votants : 7	7-1

ORDRE DU JOUR

Sur la base d'un diaporama (cf. **Annexe n°1**) et d'un dossier de lecture préalablement envoyé, une présentation a été effectuée selon l'ordre du jour suivant :

- 1. Décisions préalables à soumettre au comité de programmation
- 2. Gestion de la fin de programmation
- 3. Examen des dossiers pour sélection
- 4. Dossier présenté pour information
- 5. Dossiers en programmation en consultation écrite en décembre

DECISIONS PREALABLES A SOUMETTRE AU COMITE DE PROGRAMMATION

- Suite au changement de direction de la Mission Locale (Barbara DAMAS étant remplacée par Paul DURAND), suite à la
 proposition du Directeur de l'Office du tourisme de l'île d'Oléron et du bassin de Marennes (Lionel PACAUD) de remplacer
 sa suppléante Céline ROCHES par Emrick HERBAULT et suite à l'absence depuis plus de 3 comités de programmation
 consécutives d'une représentation de Viti Oléron, il est proposé de valider la nouvelle composition du comité de
 programmation telle que projetée dans la diapo 3 (cf. Annexe n°1);
- Suite à l'envoi par mail d'un dossier de lecture aux membres du comité de programmation le 21 novembre 2019 comprenant notamment le CR du précédent comité de programmation, est proposée de valider le CR du Comité de programmation du 05 juillet 2019.

Sur proposition du President du Comité de Programmation :	Pour	13
ADOPTION DU CR DU COMITE DE PROGRAMMATION DU 05 JUILLET 2019;	Abstention	0
 VALIDATION DE L'EVOLUTION DE LA COMPOSITION DU COMITE DE PROGRAMMATION AVEC LE REMPLACEMENT DE BARBARA DAMAS PAR PAUL DURAND, DE CELINE ROCHES PAR EM HRBAULT ET LA SUPPRESSION DE LA REPRESENTATION DE VITI OLERON. 		0
RESULTAT DU VOTE : FAVORABLE A L'UNANIMITE		

GESTION DE LA FIN DE PROGRAMMATION

Le comité de programmation a constaté une sur sollicitation de la maquette LEADER lors du précédent comité de programmation et a pris la décision de mettre tout nouveau dossier déposé à partir du 8 juillet 2019 sur liste d'attente avec une information adaptée en conséquence (accusé de réception et site internet). À noter que depuis, aucun porteur de projet rencontré n'a souhaité dans ce contexte déposer une demande d'aide.

Le 5 juillet 2019, 128% de la maquette été pré-sollicitée (illustration 1). Le 15 octobre 2019, la sollicitation a légèrement baissé (117% notamment de par la mobilisation d'un peu de Fonds de contrepartie régionale, de sous-réalisation lors de la mise en paiement). Ainsi, face à une pression sur la maquette ne diminuant pas suffisamment, il est donc nécessaire en concertation avec l'autorité de gestion de préciser les modalités de programmation des dossiers restants à programmer.

¹ Lorsque dans un binôme (titulaire et suppléant), les deux sont présents alors seule la présence et la voie du titulaire est comptabilisée.



60 dossiers	05 juillet 2019	15 octobre 2019	
Paiement sollicité	10%	19%	54% cumul
Programmé	23%	35%	programmé
Instruction Région en cours	32%	34%	
Montage en cours	54%	20%	
déposé avant le 08/07/2019 mais non sélectionné & attendu (assistance technique)	9%	9%	
TOTAL (Maquette de 1,5 million d'euros)	128%	117%	

illustration 1: avancement de la consommation du GAL du Pays Marennes Oléron au 15 octobre 2019 (maquette globale)

En s'appuyant sur la consommation prévue par fiche-action (illustration 2), il est proposé de :

- Ajouter deux critères de sélection à étudier dès maintenant pour chaque dossier au moment de la programmation :
 - o Critère 1 Fiche-Action de rattachement de l'opération : les dossiers des FA non sur-sollicitées restent sélectionnés pour la programmation selon les critères déjà en vigueur
 - Critère 2 Date d'Accusé de Réception du dossier complet pour les opérations des Fiches-action sur-sollicitées : programmation par ordre d'arrivée des dossiers complets indépendamment de la fiche-action sur-sollicitée de rattachement
- Autoriser les transferts entre FA dans la limite de 30% de transfert de la maquette globale et en conservant les réserves nécessaires sur les fiches-actions non sur-sollicités pour les dossiers non programmés déposés avant le 8 juillet 2019 ;
- Autoriser les transferts vers l'assistance technique dans la limite de 25% de la dépense publique.

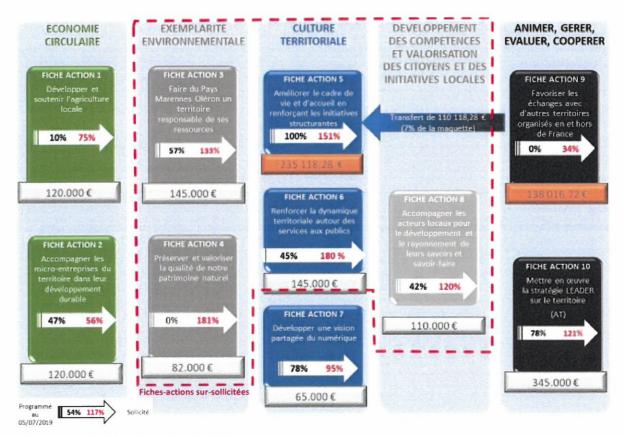


Illustration 2: consommation par fiche-action



Sur proposition du President du Comité de Programmation :		
AJOUT DE DEUX CRITERES DE SELECTION A ETUDIER POUR CHAQUE DOSSIER AU MOMENT DE LA PROGRAMMATION :	Pour	13
CRITERE 1 - FICHE-ACTION DE RATTACHEMENT DE L'OPERATION: LES DOSSIERS DES FA NON SUR- SOLLICITEES RESTENT SELECTIONNES POUR LA PROGRAMMATION SELON LES CRITERES DEJA EN VIGUEUR		
CRITERE 2 - DATE D'ACCUSE DE RECEPTION DU DOSSIER COMPLET POUR LES OPERATIONS DES FICHES- ACTION SUR-SOLLICITEES: PROGRAMMATION PAR ORDRE D'ARRIVEE DES DOSSIERS COMPLETS INDEPENDAMMENT DE LA FICHE-ACTION SUR-SOLLICITEE DE RATTACHEMENT	Abstention	0
AUTORISER LES TRANSFERTS ENTRE FA DANS LA LIMITE DE 30% DE TRANSFERT DE LA MAQUETTE GLOBALE ET EN CONSERVANT LES RESERVES NECESSAIRES SUR LES FICHES-ACTIONS NON SUR-SOLLICITES POUR LES DOSSIERS NON PROGRAMMES DEPOSES AVANT LE 8 JUILLET 2019;		
Autoriser les transferts vers l'assistance technique dans la limite de 25% de la depense publique.	Contre	0
RESULTATION VOTE: FAVORABLE A L'UNANIMITE	No. of the last of	Shell Street

Une communication en conséquence sera faite rapidement auprès des porteurs de projets concernés par le critère 2 présenté cidessus entrainant la programmation selon l'ordre d'arrivée des dossiers complets puisque certains dossiers complets pourraient ne pas être programmés. Les porteurs de projets et les opérations concernés sont :

Maitre d'ouvrage	Projet	
CCIO	Construction d'un pôle petite-enfance au Château d'Oléron	
ССВМ	Réhabilitation du site du Moulin des Loges à Saint Just Luzac	
W. W	Valorisation du sentier des naissances de Dolus d'Oléron	
Commune de Dolus d'Oléron	Rénovation de deux bâtiments à la Cailletière et mise en accessibilité du site	
	Création d'un local couvert de skate dans un bâtiment communal à la Cailletière	
PETR du Pays Marennes Oléron	Résidences d'artistes francophones en Marennes Oléron 2019-2020	
Commune de Marennes	Festival des cultures francophones Edition 2019	

Note de l'équipe technique

à l'issu du comité de programmation, l'équipe technique a confirmé la complétude des dossiers suivants :

- CCIO Étude de la faisabilité pour la valorisation de la fraction ligneuse des déchets verts de l'île d'Oléron
- Association Fort Royer La cabane aux oiseaux, un observatoire ornithologique à Fort Royer

Ces opérations devraient pouvoir être programmées en considérant leur date de complétude des dossiers de demande d'aide et ont donc été retirées de la liste ci-dessus contrairement à la présentation faite en comité de programmation (cf. annexe 1).

EXAMEN DES DOSSIERS POUR SELECTION

La présentation des dossiers et des notations proposées par le Comité préparatoire était disponible dans le dossier de lecture (CR du comité préparatoire du 05 novembre 2019) envoyé le 21 novembre 2019 et en **annexe 2** du présent CR du comité de programmation.

1. CREATION D'UN LOCAL COUVERT DE SKATE DANS UN BATIMENT COMMUNAL A LA CAILLETIERE

Maitre d'ouvrage : Commune de Dolus d'Oléron

Dépenses présentées : 155 200 € HT

Montant LEADER sollicité : 31 040 € de la fiche N°6

Principaux éléments de débat :

- En tant que seul lieu couvert de skate sur l'île d'Oléron, confirmation de la pertinence de l'équipement qui devrait être très fréquenté.
- Interrogation sur le dimensionnement de l'équipement. Une seule structure satisfera-t-elle pleinement les pratiquants ?
- Chaque projet de la Cailletière devrait être contextualisé dans le projet global. L'étude globale qui se déroule actuellement est particulièrement attendue pour permettre de replacer chaque opération de la commune dans le projet global.
- La présentation du projet manque d'éléments sur la gouvernance et la méthode de gestion du lieu.





SUR PROPOSITION DU PRESIDENT DU COMITE DE PROGRAMMATION : SELECTION DU PROJET AVEC 9 POINTS CONFORMEMENT A L'ANALYSE DU COMITE PREPARATOIRE ET CONFIRMATION DES COMMENTAIRES DU COMITE PREPARATOIRE, A SAVOIR :	Pour	12
 Le projet merite d'etre reetudie en profondeur a la lumiere du projet global de la Cailletiere lorsque le dossier pourra etre plus abouti; Dans le contexte de fin de programmation pour le GAL du Pays Marennes Oleron et les delais necessaires a la commune de Dolus d'Oleron pour deposer un dossier complet, 	Abstention	1
L'OPERATION AURA PEU DE CHANCE DE POUVOIR ETRE FINANCEE SANS RALLONGE DE L'ENVELOPPE ACCORDEE A NOTRE TERRITOIRE, ET CE MEME EN ETANT SELECTIONNE.	Contre	0
RESULTAT DU VOTE : PROJET SELECTIONNE		

2. MATERIEL PEDAGOGIQUE POUR LA CABANE AUX OISEAUX, L'OBSERVATOIRE DU SITE DE FORT-ROYER

Maitre d'ouvrage : Association du site ostréicole et naturel de Fort-Royer

Dépenses présentées : 11 400 € TTC

Montant LEADER sollicité: 4 200 € de la fiche N°4

Historique : Avis favorable de la 1ère version du projet le 26 novembre 2015

Sur proposition du President du Comite de Programmation :	Pour	13
	Abstention	0
SELECTION DU PROJET AVEC 12 POINTS CONFORMEMENT A L'ANALYSE DU COPREP	Contre	0
RESULTAT DU VOTE : PROJET SELECTIONNE		AMERICAN

3. RECRUTEMENT D'UN(E) CHARGE(E) DE MISSION DEVELOPPEMENT LOCAL ET FRANCOPHONIE

Maitre d'ouvrage : Communauté de communes du bassin de Marennes

Dépenses présentées : 67 509 € HT

Montant LEADER sollicité : 54 007 € de la fiche N°8

Principaux éléments de débat :

- Continuité de l'animation soutenue par le programme LEADER depuis juillet 2015 et prévue sur toute la période programmation. Initialement prévue dans le cadre de la sous-mesure 19.3, l'animation a été soumise dans le cadre de l'assistance technique pour faciliter le montage et le paiement de l'opération jusqu'en 2019. Dans le cadre du protocole d'accord d'évolution du PETR du Pays Marennes Oléron, il est proposé par la communauté de communes du bassin de Marennes de transférer les agents titulaires chargés de ce dossier au sein de ses effectifs le 1er janvier 2020.
- Même si la CCIO ne souhaite pas prendre part au projet Francophonie, beaucoup d'acteurs de l'île d'Oléron sont impliqués (Associations, employeurs, port de la Cotinière, ...).

Sur proposition de Christian Guignet, membre du Comité de Programmation :	Pour	10
	Abstention	0
SELECTION DU PROJET AVEC 14 POINTS CONFORMEMENT A L'ANALYSE DU COPREP	Contre	0
RESULTAT DU VOTE : PROJET SELECTIONNE		

<u>Remarque</u>: Mickaël VALLET, Pascal MASSICOT, Alain BOMPARD et Jean-Claude MERCIER, impliqués dans le projet, sont sortis de la salle le temps du débat et des délibérations. Mickaël VALLET, Pascal MASSICOT et Alain BOMPARD n'ont donc pas pris part au vote.

4. RECRUTEMENT D'UN(E) CHARGE(E) DE MISSION CULTURE ET FRANCOPHONIE

Maitre d'ouvrage : Communauté de communes du bassin de Marennes

Dépenses présentées : 69 000 € HT

Montant LEADER sollicité : 55 200 € de la fiche N°5

Principaux éléments de débat :

Continuité de l'animation soutenue par le programme LEADER depuis juillet 2015 et prévue sur toute la période programmation. Initialement prévue dans le cadre de la sous-mesure 19.3, l'animation a été soumise dans le cadre de l'assistance technique pour faciliter le montage et le paiement de l'opération jusqu'en 2019. Dans le cadre du protocole d'accord d'évolution du PETR du Pays Marennes Oléron, il est proposé par la communauté de communes du bassin de Marennes de transférer les agents titulaires chargés de ce dossier au sein de ses effectifs le 1er janvier 2020.





• Même si la CCIO ne souhaite pas prendre part au projet Francophonie, beaucoup d'acteurs de l'île d'Oléron sont impliqués (milieu scolaire, associations, ...).

Sur proposition de Christian Guignet, membre du Comite de Programmation :	Pour	10
	Abstention	0
SELECTION DU PROJET AVEC 13 POINTS CONFORMEMENT A L'ANALYSE DU COPREP	Contre	0
RESULTAT DU VOTE : PROJET SELECTIONNE	33.11.	

<u>Remarque</u>: Mickaël VALLET, Pascal MASSICOT, Alain BOMPARD et Jean-Claude MERCIER, impliqués dans le projet, sont sortis de la salle le temps du débat et des délibérations. Mickaël VALLET, Pascal MASSICOT et Alain BOMPARD n'ont donc pas pris part au vote.

DOSSIER PRESENTE POUR INFORMATION

Intitulé du projet : Diversification de l'exploitation agricole par la création d'un atelier de transformation fromagère

Maitre d'ouvrage : EARL le Pelard Dépenses présentées : 49 000 € HT

Montant LEADER sollicité: 15 680 € de la fiche N°1

Principaux éléments de débat :

- Selon la Chambre d'agriculture, le projet doit être vu dans le contexte global de difficulté de pérennisation des exploitations agricoles. Il s'agit là d'une exploitation qui souhaite se diversifier pour une meilleure valorisation de sa production avec déjà une expérience réussie de transformation il y a quelques années. C'est un projet qui peut aboutir, d'autant plus que les porteurs de projet s'accrochent. Même si le produit est jugé particulier, il peut être sur un segment de marché qui fonctionne.
- La question de la production biologique est posée. Il est rappelé que la stratégie locale de développement ne prévoit pas de conditionner les projets agricoles à ce point et il n'y a pas non plus de critère de sélection qui en tienne compte.
- Le projet pourra être étudié pour sélection à l'issue de l'étude de marché. Il sera proposé à ce moment-là d'organiser une rencontre avec les porteurs de projet pour présenter le projet et le produit.

PROCHAINES ECHEANCES

- La prochaine réunion du Comité de programmation se tiendra entre septembre et novembre 2020.
- D'ici au prochain comité de programmation, la programmation des dossiers déjà étudiés en opportunité pourront faire l'objet d'une consultation écrite. Une première série de projets à programmer sera soumise par consultation écrite en décembre 2019. Les projets ont été présentés succinctement en fin de réunion (cf. annexe 1).

CONTACTS:

- M. le Président du GAL Pays Marennes Oléron, 22-24 rue Dubois Meynardie, 17320 Marennes
- Equipe technique LEADER: 05 46 36 70 12
 Michaël SPADA, leader@marennes-oleron.com

Fait à Marennes, le 09 décembre 2019

M. Mickaël VALLET

Président du GAL du Pays Marennes Oléron



